

COMMUNIQUE DE PRESSE

Information réglementée
23 décembre 2016 : 8h30

L'approbation des plans de réorganisation judiciaire d'Urbanove marque une étape importante dans le renouveau de Banimo

Banimmo a été informée par Urbanove Shopping Development de la décision de la majorité de ses créanciers d'approuver les plans de réorganisation judiciaire du groupe, qui seront homologués par le tribunal de commerce de Bruxelles début janvier. Ces plans prévoient la reprise des projets « Côté Verre » à Namur et « Au fil de l'Eau » à Verviers par respectivement Besix Red (pôle immobilier du groupe Besix) et la société City Mall.

A l'annonce de la décision, Patrick Mertens de Wilmars, CEO de Banimo, a déclaré : " C'est indiscutablement une nouvelle très positive pour Banimo, qui marque notre sortie des projets d'Urbanove. Banimo confirme l'amortissement total en 2016 du solde de sa créance, qui représente un montant de € 26,5 millions ; aucune autre charge issue d'Urbanove ne peut peser à l'avenir sur le développement de la société qui est ainsi financièrement et opérationnellement dégagée des projets de Namur et Verviers ».

Dans le cadre du nouveau plan stratégique engagé par la société, la cession de la galerie Marché Saint-Germain à Paris, pour un prix net vendeur de près de € 130 millions, a permis de dégager une marge importante qui vient compenser l'impact sur le résultat de la provision sur la créance Urbanove. De plus, la trésorerie générée par cette vente permet d'accélérer le désendettement de la société (« Loan to Value » proche de 55%) et de dégager des ressources financières pour les projets en cours.

Par ailleurs le conseil d'administration de Banimo vient d'accueillir deux nouveaux membres en leur qualité d'administrateur indépendant : d'une part **Didier Malherbe**, cadre supérieur dans l'industrie pharmaceutique et également administrateur de l'Agence Belge du Commerce Extérieur, de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) et de l'Université Catholique de Louvain (UCL), et d'autre part **Catherine Sabouret**, ancienne partner de PwC et actuellement administrateur de Chargeurs.

Enfin deux nouveaux membres vont intégrer le Comité de Direction en conséquence des départs de Filip De Poorter et Cedric De Laet :

- **Damien Darche**, en qualité de Chief Operating Officer, présent chez Banimo depuis 2001
- **Philippe Opsomer**¹ en qualité de Chief Finance Officer, lors de son arrivée dans la société début janvier.

Ils y rejoindront **Patrick Mertens de Wilmars**², CEO de Banimo, **André Bosmans**³, secrétaire général et **Olivier Durand**, Président de Banimo France, pour la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de la société.

Ces nouvelles nominations soutiendront le développement de Banimo et la société sera encore mieux en mesure d'affronter les défis qui s'annoncent.

¹ En qualité de représentant permanent de Asap Consulting sprl

² En qualité de représentant permanent de Wimer Consult sscs

³ En qualité de représentant permanent de Andre Bosmans Management sprl

A propos de Banimmo

Banimmo se profile aujourd'hui comme un acteur capable de produire ou transformer un actif immobilier répondant aux exigences et critères les plus stricts des investisseurs institutionnels finals et de construire des immeubles built-to-suit répondant aux impératifs des occupants.

Cette compétence est applicable tant dans le secteur des immeubles de bureaux (où Banimmo est historiquement présent) que dans le segment des commerces ou dans les segments de niche (hôtels ou autre).

L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Le portefeuille immobilier représente une valeur totale de € 359 millions fin juin 2016. La Belgique constitue le marché prédominant, avec 63% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente 37% du portefeuille de Banimmo. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, la foncière Affine détient 49,5% de la société.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec :

Patrick Mertens de Wilmars
CEO
nv BANIMMO sa
Tel : +32 2 710 53 11
E-mail : patrick.mertens@banimmo.be

<http://www.banimmo.be/>